

Rainier Hoddé, Quelles qualités pour une réhabilitation en concertation ? Retour sur l'expérience de la cité du Petit Séminaire (1976-1986). Cet article est un témoignage sur la réhabilitation de la cité du « Petit Séminaire » à Marseille menée de façon expérimentale à la fin des années 1970 selon une démarche de « programmation continue », en concertation avec les habitants de cette cité de 240 logements très économiques. L'expérience, et le recul que l'on peut avoir sur elle, permettent de mieux comprendre les relations entre l'architecture et les non-spécialistes qui l'habitent : l'architecture a beaucoup à gagner à être partagée avec ceux qui y vivront et à se faire dans un processus à la fois plus ouvert, plus risqué et politiquement explicite. Mais elle ne peut exister en soi et elle est indissociable de ce qui la rattache au monde social et lui donne sa valeur de cadre de vie. Cela ouvre le jeu de la conception et invite à la penser comme acteur social.

Daniel Siret, Olivier Balaÿ. Qualité des ambiances et processus de conception : l'exemple des bureaux du nouveau palais de justice de Bordeaux. C'est à la notion d'ambiance que le concept de qualité est ici appliqué, l'approche par les palais de justice, lieux à la fois complexes et fortement chargés symboliquement pour leurs usagers, permettant de sortir plus clairement d'une approche performancielle pour questionner l'écart voire les distorsions entre la programmation, la conception et la réception de l'équipement. Les auteurs montrent comment la fameuse « transparence » de la justice, quand elle est transposée par simple analogie au bâtiment qui l'abrite, nuit au confort des utilisateurs et à l'intimité des prévenus. Le dispositif de « climatisation naturelle » (qui dans le vécu n'est pas distingué d'un dispositif mécanique classique dysfonctionnant) va de pair avec un inconfort certain, en termes thermiques et de luminosité. De la même façon dans le domaine des exigences d'isolation acoustique, le mieux peut s'avérer ennemi du bien quand il n'est pas en rapport avec les usages différenciés des lieux... Il résulte de cet article que la qualité d'une ambiance est complexe à faire advenir, même quand le maître d'ouvrage a pris soin de choisir un concepteur « de qualité ». Il montre la nécessité d'une synthèse entre les attentes symboliques, techniques et organisationnelles à la fois en termes d'ambiance et d'usage.

Caroline Lecourtois, Quelles qualités pour l'espace architectural ? Partant de l'hypothèse que l'on peut approcher la notion de « qualité architecturale », par la connaissance des systèmes cognitifs qui participent d'un savoir sur l'architecture, cette contribution propose d'emprunter un point de vue philosophique ou « architecturologique ». Par l'étude de cas empiriques, l'auteur s'interroge sur les qualités que l'on peut ou que l'on doit attribuer à l'espace architectural. Les commentaires recueillis à propos de l'Institut du Monde Arabe, à Paris, ou du nouveau Palais de Justice de Caen peuvent alors être analysés comme l'expression d'une activité cognitive consistant à re-concevoir l'espace architectural par la perception. Pertinences, réminiscences, lisibilité, représentations sociales et références socio-culturelles enracinent la notion de qualité dans la dimension individuelle du sujet observateur et invalident la notion d'Une Réelle Qualité, transcription des intentions de l'architecte et proclamée par ses pairs.

Christophe Camus. Reconnaître et énoncer la qualité lors d'un concours d'architecture. À partir d'une recherche portant sur quatre concours d'architecture, dont l'opération « Les champs libres » de C. de Portzamparc à Rennes, l'auteur discute l'idée, communément répandue chez les architectes, que le concours d'architecture constituerait un dispositif canonique essentiel à la production d'une qualité architecturale. L'auteur met d'abord en évidence la construction symbolique et médiatique des qualités identifiées par les maîtres d'ouvrage dans les projets de réponse au concours. En s'interrogeant sur la manière dont les propositions ont été perçues et identifiées par les acteurs du projet et dans les médias, il relève trois registres de la qualité exposés dans la présentation des premiers résultats de la consultation. Il montre comment cette première phase structure les débats et le choix définitif, puisque ces registres s'appliquent aux trois architectes qui compteront à la seconde phase du concours. L'auteur interroge ensuite le caractère « évident » du projet retenu. Enfin, il examine la question d'une sélection qui s'attache aux qualités d'un architecte en plus d'une réponse architecturale.

Stéphane Hanrot. Évaluation relative de la qualité architecturale : le point de vue des acteurs. L'auteur s'interroge sur la possibilité d'objectiver l'évaluation de la qualité architecturale. Il pose l'hypothèse que cette évaluation ne peut être que relative aux points de vue des acteurs (architectes et autres) qui se prononcent, forment une critique et en débattent. Il revient ainsi à la discipline architecturale de savoir comparer ces différents points de vue. L'auteur se positionne volontairement hors du champ des sciences humaines, pour situer son approche dans le champ même de l'architecture. Cette contribution renseigne donc le savoir de l'architecte sur les objets qui l'intéressent avant tout, c'est-à-dire les objets bâtis. Pour l'évaluation de la qualité de ces objets, l'auteur propose un modèle de comparaison, constitué de deux sous-modèles : le modèle du cycle de vie qui situe dans le temps les points de vue des acteurs, et le modèle de comparaison lui-même. Ce modèle, qui permet une comparaison synchrone et diachronique, soulève des questionnements méthodologiques intéressants tels que l'identification par l'analyste de ce que l'auteur nomme la profondeur des points de vue des différents acteurs, l'établissement d'une échelle de valeurs pour rendre possible la comparaison des points de vue, l'interprétation des données. Enfin, l'auteur présente succinctement quelques recherches (à visée fondamentale ou problématisées) dans lesquelles le modèle a pu être testé avec succès.

Sylvain Kubicki, Jean-Claude Bignon, Gilles Halin. Qualité et processus de mise en œuvre du bâtiment. Cet article souligne l'enjeu de l'amélioration de la qualité des processus coopératifs entre chaque acteur dans la production du bâti, à tous les moments du système de production. À partir d'une recherche et d'une expérimentation en cours, les auteurs présentent un outil d'assistance à la coordination qui vise à l'amélioration de la qualité de la coopération sur le chantier. Dans un premier temps, ils décrivent les spécificités de la production du bâtiment, ainsi que les particularités des processus coopératifs mis en œuvre pour la conduite de projet. Puis ils précisent comment décrire et modéliser le contexte de coopération afin de fournir aux acteurs une représentation claire et intelligible de leur environnement. Ils identifient ensuite les modes de coopération particuliers utilisés en phase chantier et en précisent leurs

natures, enjeux et limites actuelles. Pour finir, ils insistent sur le rôle particulier du compte-rendu dans la coopération en mettant en évidence les concepts-clefs de la coordination en phase chantier afin de développer un nouvel outil d'assistance à la coopération : « Image. Chantier ».

Eric Henry, Gilles Debizet. Qualités en conception, concourance et management de la qualité. Cet article rapporte la question des qualités de conception d'un édifice aux divers processus d'organisation de la conception. L'opposition entre modèle séquentiel et modèle concourant est connue. L'argument porte ici sur un modèle hybride qui mettrait le management de la qualité au centre de l'organisation et des interfaces entre acteurs. Avec le modèle séquentiel, la réussite du projet et l'obtention de qualités exigeantes et partagées dépend d'une part des méthodes de traitement des interfaces et des détails et d'autre part de la coopération des acteurs autour des propositions faites par les uns et les autres. La conception concourante, qui est devenue une règle pour la conception dans l'industrie, a été expérimentée dans le BTP avec succès mais ne s'y généralise pas. Dans le modèle hybride, que l'on trouve par exemple dans les démarches-qualité ou dans les opérations soucieuses de management environnemental, deux interfaces sont capitales : l'interface programmation-conception, dans laquelle maître d'ouvrage et maître d'œuvre doivent être capables d'interroger le programme et le projet simultanément, et l'interface conception-réalisation, où architecte et ingénieurs doivent coopérer dans la recherche de solutions optimisées.

Jean-Michel Léger. Concevoir pour l'étranger. Traductions et trahisons dans les projets. L'auteur présente ici deux exemples issus d'une recherche sur l'import-export de l'architecture du logement en Europe. Il s'interroge sur les diverses problématiques soulevées par la confrontation entre des acteurs aux habitus différents. Le premier exemple traite de l'organisation du travail de conception et d'exécution aux Pays-Bas. L'auteur rappelle d'abord les spécificités de la division du travail aux Pays-Bas : le partage des rôles entre maîtres d'ouvrage et architectes limite la prestation de ces derniers à la création de formes. La commande faite à un architecte extérieur, en plus de mobiliser des raisons de prestige en donnant une surface internationale au projet, permet surtout de pousser davantage le partage des compétences instituées et d'échapper à la culture du consensus. Ce premier exemple montre que l'appel à un étranger est pour le maître d'ouvrage la meilleure manière d'adapter le projet aux exigences locales par un rapport de négociation déséquilibré par la distance géographique et culturelle. Le second exemple explicité dans cet article s'intéresse à l'importation en France d'une typologie de logements que l'auteur nomme le « plan bâlois ». Celle-ci se distingue des typologies en usage en France par différentes particularités. Si certaines sont acceptées au titre de l'expérimentation, l'auteur montre cependant que le projet subira de nombreuses modifications. Enfin, il conclut que l'import-export d'architecture du logement connaît dans une première phase une libération de la créativité, suivie dans les phases suivantes par une soumission à la règle. Dans ce domaine, il n'y a de résultat qu'opération par opération, dispositif par dispositif, la critique de l'usage n'ayant de sens que dans la correspondance entre le dispositif et l'habitant.

Silvio Melhado, Ana Rocha de Souza, Qualité et gestion des projets privés d'habitat au Brésil. Le secteur du Bâtiment au Brésil a subi au cours de ces deux dernières décennies de multiples échecs, nuisibles à son image dans la société, et s'est récemment engagé dans des réflexions profondes sur son fonctionnement. Le constat du fossé existant entre la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et la coordination de chantier a donné matière à diverses réflexions, dont celles, développées ici, sur la nature et le contenu des missions de gestion de projet. Il s'agit de donner plus d'importance à une conception détaillée qui, après le dessin d'architecture, anticipe toutes les interfaces techniques, leur apporte une résolution en amont du chantier et diffuse ces informations aux multiples intervenants dans la phase d'exécution. Simultanément se met en place une définition plus ou moins consensuelle des missions de gestion de projet à travers l'élaboration d'une sorte de référentiel activités-compétences avec, pour les principales phases du processus de conception et d'exécution, une spécification des tâches de gestion de projet et une approche des compétences que celles-ci supposent. Gestion de projet et démarches-qualité bousculent pratiques professionnelles et formations, en particulier pour les architectes et ingénieurs.

Cristina Conrad. Qualité vs quantité dans la production actuelle du logement social. Cette contribution tente de repérer les origines de l'absence d'une réelle qualité architecturale et urbaine de l'habitat social, dans son processus actuel de conception et de réalisation. Pour les maîtres d'ouvrage HLM, il apparaît que la contrainte la plus déterminante est celle des financements. Après un constat sur les conditions générales de production (forte insuffisance du nombre de logements construits en Ile-de-France, réduction de la surface des logements, conception de plus en plus pauvre et mal adaptée, augmentation croissante de l'habitat individuel, rémunération insuffisante des concepteurs, conception du logement comme produit principalement économique et technique), l'auteur expose les contraintes imposées tant à la maîtrise d'œuvre qu'à la maîtrise d'ouvrage. Elle interroge ensuite les conséquences des évolutions législatives, en particulier les enjeux et la pertinence des démolitions. Elle conclut enfin sur certaines conditions qualitatives et quantitatives à respecter pour les logements sociaux à venir, dans le contexte actuel du développement durable, de la rénovation urbaine et de la recrudescence des « sans abri » et des mal-logés.